

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 54

4^e trimestre 2021



Bénin



Burkina-Faso



Côte d'Ivoire



Guinée Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo



Mars 2022

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

L'édition 53 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :

- **Monsieur Koladé Ayédero OKOUDJOU**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Aba CAMARA**, Chargé des études et des statistiques économiques ;
- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chargé de la surveillance multilatérale.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin** : **Monsieur Assousia Yves KOKOU** de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) ;
- **Burkina Faso** : **Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire** : **Monsieur Yao Eric KOUAKOU** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau** : **Madame Laudimila Caty Silva RICCIULLI CAMARA** de la Direction Générale de la Prévision et des Etudes Economiques (DGPEE) ;
- **Mali** : **Monsieur Seydina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger** : **Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal** : **Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- **Togo** : **Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques	iii
Sigles et abréviations	iv
Résumé	1
Introduction.....	2
1. Conjoncture internationale	2
1.1. Activité économique mondiale	2
1.2. Inflation dans les principales régions du monde	3
1.3. Cours des matières premières.....	4
1.4. Taux d'intérêt.....	5
2. Conjoncture dans la zone UEMOA.....	6
2.1. Activité économique régionale.....	6
2.2. Evolution de l'inflation	9
2.3. Secteur extérieur	11
2.4. Finances publiques.....	16
2.5. Situation monétaire.....	16
2.6. Activités de la BRVM	20
3. Principaux faits marquants	21
3.1. Environnement international	21
3.2. Pays de l'UEMOA.....	22
Conclusion.....	23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars	5
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2020/2021	7
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction.....	9
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre	10
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC	10
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA	19

Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance dans les principales régions du monde	3
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril).....	4
Graphique 3 : Cours des principales matières premières en dollars	5
Graphique 4 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2020/2021	7
Graphique 5 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction.....	9
Graphique 6 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	10
Graphique 7 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC	10
Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union	15

Sigles et abréviations

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE	: Comité National de Politique Economique
Covid-19	: Maladie à coronavirus 2019
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI	: Fonds Monétaire International
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS	: Institut National de la Statistique
LIBOR	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds	: Milliards
nd	: Non disponible
PIB	: Produit Intérieur Brut
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
3T21	: Troisième trimestre 2021
pp	: Points de pourcentage

Résumé

Les prévisions du FMI de janvier 2022 indiquent que la croissance de l'économie mondiale devrait être de 5,9% en 2021, contre -3,1% en 2020. Ces prévisions sont supérieures de 0,7 point aux prévisions initiales, du fait des mesures supplémentaires de soutien budgétaire prises par quelques grandes économies et la reprise attendue au deuxième semestre grâce aux campagnes de vaccination. En 2022, la croissance serait de 4,4%.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait rebondir pour atteindre 4,0% en 2021, contre -1,7% en 2020, soit beaucoup moins que la tendance prévue avant la pandémie. En 2022, la croissance économique de cette partie du continent africain devrait se situer à 3,7%.

Les estimations de croissance pour l'année 2021 indiquent une progression de l'activité économique de la zone UEMOA de 6,1%, contre 1,8% en 2020. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union semblent être nettement atténués.

Au cours du quatrième trimestre 2021, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est ressorti en légère augmentation (0,7%), en variation trimestrielle, pour se situer à 111,2, contre 110,4 au trimestre précédent.

Comparativement au trimestre précédent, les échanges extérieurs de l'Union ont été caractérisés, au quatrième trimestre 2021, par une augmentation des exportations (+13,3%) et, dans une moindre mesure, des importations (+3,5%). Par rapport à la même période de l'année 2020, les achats et les ventes à l'extérieur de l'Union sont en hausse, respectivement de 8,1% et 24,8%.

Au terme du quatrième trimestre 2021, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union (hors Bénin et Togo) est restée déficitaire.

Pendant la période sous revue, la masse monétaire et les créances sur les autres secteurs sont ressorties en hausse, tandis que les actifs extérieurs nets se sont affichés en baisse.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 54 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges des Etats membres de l'UEMOA, au quatrième trimestre 2021, et fait une brève projection du trimestre suivant. Elle comporte trois (03) parties : l'environnement international, la conjoncture intérieure et les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de la mise à jour de janvier 2022 de l'édition « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « The Pink Sheet » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2021. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

D'après les dernières prévisions du FMI de janvier 2022, la croissance de l'économie mondiale devrait être de 5,9% en 2021, contre -3,1% en 2020. Ces prévisions sont supérieures de 0,7 point aux prévisions initiales, du fait des mesures de soutien budgétaire supplémentaires prises par quelques grandes économies et la reprise attendue au deuxième semestre grâce aux campagnes de vaccination. En 2022, la croissance serait de 4,4%.

La vigueur de la reprise escomptée varierait d'un pays à l'autre, selon la gravité de la crise sanitaire, l'ampleur des perturbations à l'activité dans le pays (qui dépendent de la prépondérance des secteurs aux contacts fréquents) et l'exposition aux effets de contagion transfrontaliers, sans oublier l'efficacité des mesures de soutien adoptées pour en limiter les dommages.

Aux Etats-Unis, la croissance économique devrait être de 5,6% en 2021, contre -3,4% en 2020. Le pays devrait retrouver son niveau de croissance de 2019, grâce aux mesures complémentaires de soutien budgétaire à l'économie adoptées en fin 2020. En outre, le plan de sauvetage de l'administration fédérale de 1900 milliards de dollars

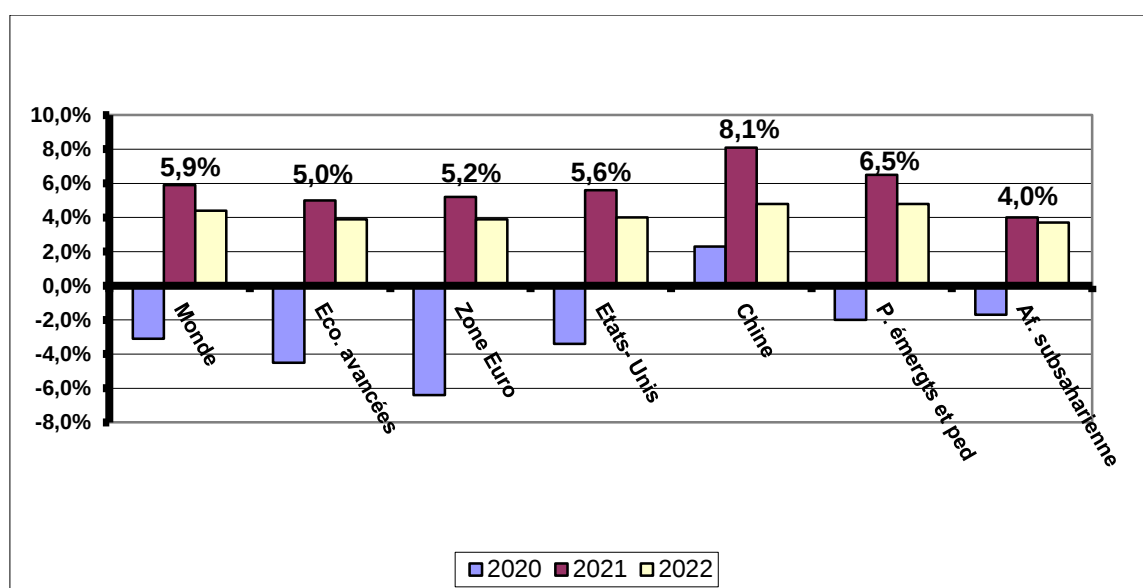
devrait stimuler l'économie et avoir des retombées commerciales sur les principaux partenaires des Etats-Unis. En 2022, la croissance ralentirait à 4,0%.

En Zone euro, les projections de croissance ont été révisées à la baisse et passeraient de -6,4% en 2020 à 5,2% en 2021. Cela s'expliquerait, principalement, par les disparités dans les plans de riposte sanitaire et le comportement des populations face aux infections, la souplesse et la capacité d'adaptation de l'activité économique face aux entraves à la mobilité, par des tendances préexistantes et des rigidités d'ordre structurel antérieures à la crise. En 2022, la croissance devrait ralentir pour se situer à 3,9%.

En Chine, la croissance devrait s'accélérer pour ressortir à 8,1% en 2021, contre 2,3% en 2020. Les autorités chinoises ont pu contenir la propagation du virus et limiter les conséquences de la crise. En 2022, une croissance économique de 4,8% est attendue.

Quant à l'Afrique subsaharienne, sa croissance économique devrait rebondir pour atteindre 4,0% en 2021, contre -1,7% en 2020, soit beaucoup moins que la tendance prévue avant la pandémie. En 2022, la croissance économique de cette partie du continent africain devrait se situer à 3,7%.

Graphique 1 : Croissance dans les principales régions du monde



Source : « Perspectives de l'économie mondiale », janvier 2022, du FMI.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

L'inflation globale devrait remonter dans les pays avancés, pour l'année en cours, avec un taux qui se situerait à 3,1% en 2021, contre 0,7% un an plus tôt. Il faut lier cette accélération de la hausse des prix à la reprise des activités, en lien avec l'atténuation de la crise sanitaire. La poursuite de cette reprise en 2022 devrait se traduire par une légère accélération de l'inflation à 3,9%.

Une augmentation du niveau des prix sera observée dans les pays émergents et en développement. Le taux d'inflation passerait de 5,1% en 2020 à 5,7% pour l'année en

cours, en raison de l'impact relativement moindre de la pandémie sur le commerce de ce groupe de pays car, contrairement aux pays avancés, leurs Gouvernements n'ont pas adopté de mesures de confinement, à l'exception de l'Afrique du Sud. La normalisation progressive des activités commerciales en 2022 devrait entraîner une légère hausse de l'inflation à 5,9%.

1.3. Cours des matières premières

Les cours du pétrole brut (Brent) ont progressé de 9,0% au quatrième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent. Cette hausse des cours du brut provient du relèvement de la demande mondiale, consécutive à la reprise de l'activité dans les pays avancés, au quatrième trimestre 2020 et au début de l'année 2021, en lien avec l'assouplissement des mesures restrictives décidées par la plupart des Gouvernements. En glissement annuel, les cours ont progressé de 78,7%.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril)



Source : Banque mondiale, « Pinksheet », mars 2022.

Une hausse de 0,4% a été notée entre les troisième et quatrième trimestres de l'année 2021 pour les cours de l'once d'or. Cette évolution résulte de l'amélioration de l'activité économique mondiale, notamment dans les pays avancés. En effet, les cours du métal jaune sont inversement corrélés au niveau de l'activité économique mondiale en raison de son rôle de valeur refuge. En glissement annuel, ces cours baissent de 4,2%.

Les cours du cacao ont baissé de 1,6% lors de la période sous revue, comparativement à un trimestre plus tôt. Cette baisse s'expliquerait surtout par le repli de la demande. Par rapport au même trimestre de 2020, les cours du cacao ont progressé de 4,9%.

Au quatrième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent, les cours du café robusta ont progressé de 4,0%. Cette hausse des prix du café pourrait être la conséquence de la progression de la demande mondiale, suite à l'amélioration de

l'activité économique mondiale. En glissement annuel, les cours du café robusta ont augmenté de 56,1%.

Les cours du coton ont, quant à eux, progressé de 12,3%, comparativement au trimestre précédent, et de 67,2% en glissement annuel. Cette évolution est liée, comme pour les autres matières premières, à une bonne tenue de la demande mondiale, impulsée par la hausse du niveau de l'activité économique dans les pays avancés, au cours du trimestre sous revue.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars

Matières premières	Unité	2020	2021	Variations en %		
		T4	T3	T4	21T4/21T3	21T4/20T4
Pétrole brut (Brent)	\$ / bbl	44,5	73,0	79,6	-3,0	59,1
Cacao	c / kg	235,0	251,0	247,0	-0,4	4,3
Café arabica	c / kg	338,0	475,0	564,0	18,7	66,9
Café robusta	c / kg	156,0	235,0	244,0	11,6	54,5
Huile d'arachide	\$/tm	1 939,0	-	-	-	-
Huile de palme	\$/tm	905,0	1 129,0	1 307,0	15,8	44,4
Huile de palmiste	\$/tm	1 024,0	1 348,0	1 910,0	41,7	86,5
Maïs	\$ / tm	192,0	255,3	251,0	-1,7	30,7
Riz brisé 5%	\$ / tm	493,3	405,7	400,3	-1,3	-18,9
Sorgho	\$ / tm					
Blé	\$ / tm	248,1	264,8	331,2	25,1	33,5
Banane	\$ / tm	90,0	88,0	90,0	2,3	0,0
Farine poisson	\$ / tm					
Sucre	c/kg	31,0	42,0	42,0	0,0	35,5
Bois (Sawnwood) Caméroun	\$/décimètre cube	632,8	660,3	546,3	-17,3	-13,7
Coton (A Index)	c/kg	172,0	222,0	287,0	20,3	55,2
Phosphate roche	\$/ tm	81,9	136,5	159,1	16,6	94,3
Or non monétaire	\$/ toz	1 875,0	1 789,4	1 796,4	0,4	-4,2

Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », mars 2022.

1.4. Taux d'intérêt

Le taux des dépôts en dollars à six (06) mois serait de 0,2% en 2021, contre 0,7% en 2020, au niveau du LIBOR. En 2022, ce taux pourrait être de 0,4%.

Le taux des dépôts en euros à trois (03) mois serait de -0,5% en 2021, contre -0,4% en 2020. En 2022, ce taux serait de -0,5%.

Le taux des dépôts en yens à six mois (06) se situerait à -0,1%, contre 0,0% en 2020. En 2022, ce taux serait de 0,0%.

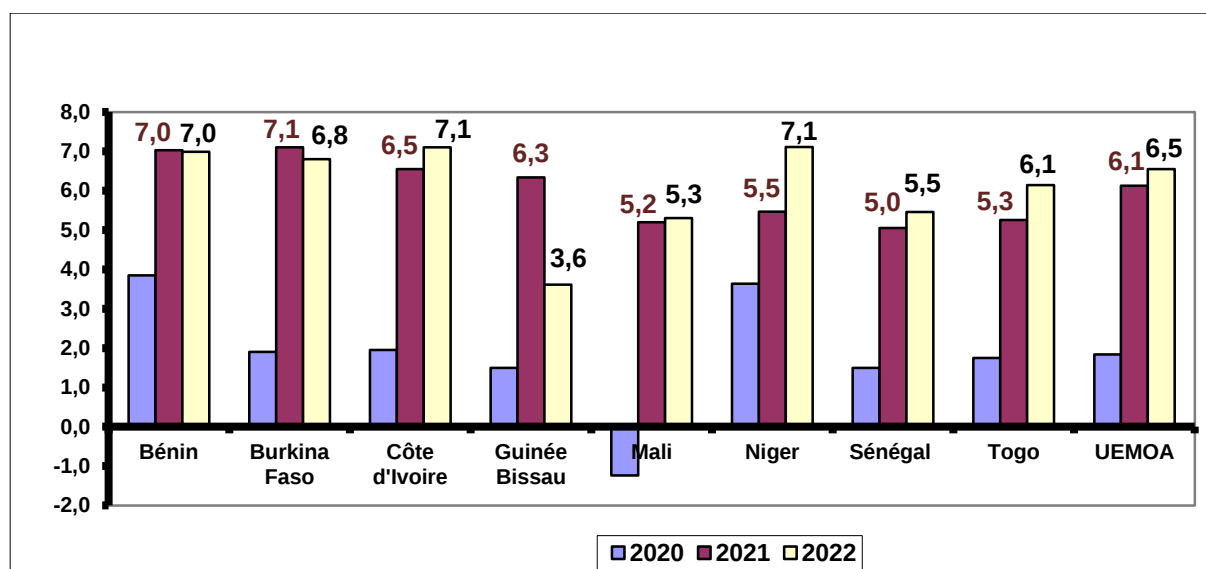
Aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, les banques centrales maintiennent leurs taux à des niveaux bas pour favoriser la relance des activités économiques pendant et après la crise sanitaire.

2. Conjoncture dans la zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Les estimations de croissance pour l'année 2021 indiquent une progression de l'activité économique de l'Union de 6,1%, contre 1,8% en 2020. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union se sont nettement atténués. Le taux de croissance par Etat membre se présenterait, en 2021, comme suit : Bénin (+7,0%), Burkina Faso (+7,1%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+6,3%), Mali (+5,2%), Niger (+5,5%), Sénégal (5,0%) et Togo (+5,3%). En 2022, un taux de croissance de 6,5% est attendu, sous l'hypothèse de la poursuite de la relance après la crise sanitaire.

Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, décembre 2021.

■ Activité agricole

Les estimations de la campagne agricole 2020/2021 indiquent que pour le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, la production d'exportation a enregistré des hausses respectives de 31,6%, 33,0% et 1,0%. Pour le Burkina Faso, la bonne performance des cultures d'exportation s'explique, en partie, par les augmentations de 124,8% de la production de soja, de 63,5% de celle d'arachide et de 14,5% de celle de coton. Dans le même temps, des baisses ont été notées au Mali, au Togo et en Guinée-Bissau.

Quant à la production vivrière, les plus fortes progressions ont été enregistrées en Guinée-Bissau, avec une augmentation de 49,1%, par rapport à la campagne précédente. Des hausses ont aussi été notées au Sénégal, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2020/2021

Etats	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	%	en tonnes	%
Bénin¹	11 621 155	4,4	nd	nd
Burkina Faso	6 147 035	5,1	1 810 289	31,6
Côte d'Ivoire	20 630 034	5,7	5 515 500	1,0
Guinée Bissau	661 727	49,1	144 660	-28,6
Mali	10 953 234	-5,5	156 822	-77,3
Niger	10 239 234	9,5	8 456 623	5,5
Sénégal	5 277 026	32,0	3 495 125	33,0
Togo	3 850 361	6,2	106 797	-43,6
UEMOA	68 778 477	5,4	nd	nd

Source : INS des Etats membres.

■ **Activité industrielle²**

Au quatrième trimestre 2021, comparativement à un trimestre plus tôt, la production industrielle a progressé de 7,0% en Côte d'Ivoire, en raison principalement de la hausse de la fabrication de boissons (+42,9%), de celle de la fabrication de produits à base de tabac (+32,7%) et de celle de la fabrication d'articles d'habillement (+22,0%). En glissement annuel, l'IHPI progresse de 6,4%.

L'indice de la production industrielle de la Guinée Bissau a progressé de 0,7%, au quatrième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent. L'augmentation de la production des branches « édition, imprimerie et reproduction de supports » (+2,8%) et « production et « distribution d'eau, d'électricité et de gaz » (+2,4%) explique essentiellement cette hausse. En glissement annuel, l'indice progresse de 7,6%.

Au cours du trimestre considéré, l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) a progressé de 43,9% au Mali. Cette progression serait essentiellement imputable à la hausse de la production des branches : « fabrication de papiers et cartons » (+37,8%) et « extraction d'or » (+27,0%). En glissement annuel, l'indice augmente de 56,8%.

Pendant la période sous revue, l'IHPI a baissé de 10,1% en raison essentiellement du recul de la production des branches suivantes : « fabrication de textiles » (-62,4%) et « machines et matériels agricoles » (-22,3%). En glissement annuel, l'indice recule de 21,7%.

Sur la période sous revue, l'IHPI a baissé au Sénégal de 5,0%. Cette évolution se justifie principalement par la diminution de la production dans les branches « produits

¹ La production d'exportation ne comprend pas celle de canne à sucre et de tabac.

² Seuls six (06) pays (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo et Sénégal) ont communiqué à bonne date, les données du troisième trimestre 2021 de la production industrielle.

à base de tabac » (-51,6%) et « équipements électriques » (-50,2%). Comparativement à la même période de l'année 2020, la production industrielle a progressé de 14,5%.

Au Togo, au quatrième trimestre 2021, la production industrielle a progressé de 6,7%, comparativement à un trimestre plus tôt. Ceci s'explique principalement par la hausse de la production d'ouvrages en métaux (+95,0%) et de celle de métallurgie (+61,5%). En glissement annuel, la production industrielle progresse de 7,3%.

■ **Activité dans le commerce et les services³**

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail⁴ a progressé de 11,2% en Côte d'Ivoire, au quatrième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent. Cette performance s'explique, notamment, par les hausses observées au niveau des branches « machines de bureau » (+104,3%) et « ameublement, équipements et produits ménagers » (+39,3%). En glissement annuel, l'indice progresse de 13,1%.

Pour la Guinée-Bissau, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail⁵ s'est amélioré de 1,2% sur la période sous revue. Cette progression est surtout la conséquence des augmentations notées au niveau des « produits pharmaceutiques » (+3,3%) et des « matériaux de construction » (+2,2%). En glissement annuel, l'indice progresse de 8,6%.

Quant au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce affiche une hausse de 9,5% au quatrième trimestre 2021, comparativement au troisième trimestre 2021. Cette hausse fait notamment suite à l'augmentation du chiffre d'affaires du « commerce de détail » (+12,1%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 14,2%, surtout en raison de la branche « commerce de gros ».

L'indice du chiffre d'affaires des services a augmenté de 5,8% au Sénégal, au quatrième trimestre 2021, comparativement à un trimestre auparavant. Cette hausse s'explique surtout par les hausses constatées au niveau des branches « activités financières et d'assurances » (+76,5%) et « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (+26,4%). En glissement annuel, cet indice a progressé de 5,9%.

■ **Créations d'entreprises**

Une hausse de 10,4% a été observée au Bénin, au quatrième trimestre 2021, en matière de création d'entreprises, comparativement au troisième trimestre de la même année. Ainsi 7 842 entreprises ont été enregistrées, contre 7 102 au trimestre précédent. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées connaît un repli de 1,7%.

Une hausse de 7,4% des créations d'entreprises a été observée au Sénégal, au quatrième trimestre de l'année 2021, par rapport au trimestre précédent (21 418 entreprises ont été enregistrées, contre 19 947). Les entreprises créées sont

³ Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services.

⁴ Produit par la BCEAO.

⁵ Produit par la BCEAO

essentiellement individuelles (+99,2%). Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises créées augmente de 81,7%.

Au Togo, au quatrième trimestre 2021, 2 964 entreprises ont été enregistrées, contre 3 495 au trimestre précédent, soit une baisse de 8,1%. Par rapport à la même période de l'année 2020, le nombre d'entreprises enregistrées régresse de 3,3%.

2.2. Evolution de l'inflation

Au cours du quatrième trimestre 2021, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est ressorti en légère augmentation (0,7%), en variation trimestrielle, pour se situer à 111,2 contre 110,4 au trimestre précédent. Cette évolution du niveau général des prix, mesuré par l'IHPC global, s'est traduite, en glissement annuel, par une forte évolution à la hausse de 5,0%. L'analyse des différentes composantes de l'indice général des prix permet de noter que l'évolution des prix constatée en variation trimestrielle a été essentiellement induite par la hausse du sous-indice de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+ 1,3%) et, dans une moindre mesure, par celle du sous-indice de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». Toutes les composantes de l'IHPC ont affiché des évolutions de prix à la hausse, en variation trimestrielle, à l'exception notable des « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,5%) et de la « Santé » (-0,1).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2020	2021				Variation (%)	
		Trim4	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	4T21/ 3T21	4T21/ 4T20
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246,3	108,7	108,3	113,0	116,8	118,3	1,3	8,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121,4	113,3	112,4	114,4	117,5	116,9	-0,5	3,2
Articles d'habillement et chaussures	703,2	105,5	105,9	105,9	106,2	106,4	0,1	0,8
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1107,8	105,6	105,5	107,0	107,1	108,8	1,6	3,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	451,9	104,6	105,3	105,7	106,2	106,4	0,2	1,8
Santé	423,2	104,0	105,6	105,3	105,3	105,2	-0,1	1,2
Transport	891,8	101,0	100,7	101,4	101,7	102,7	1,0	1,7
Communication	486,5	94,9	95,9	96,7	96,8	96,9	0,1	2,1
Loisir et culture	253,7	102,5	104,2	105,1	103,1	104,5	1,4	2,0
Enseignement	231,2	107,3	107,6	107,8	107,9	108,6	0,6	1,2
Restaurant et hôtel	638,8	107,3	107,8	108,2	108,6	109,2	0,6	1,7
Biens et services divers	444,2	105,7	106,3	106,2	107,5	107,9	0,4	2,1
Total	10000,0	105,9	106,0	108,3	110,4	111,2	0,7	5,0

Source : Commission de l'UEMOA.

En glissement annuel, la hausse des prix observée (+5,0%), relativement importante, tient aussi principalement à l'évolution des prix de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » qui ont connu une progression remarquable de (+8,8%) sur la période, et dans une bien moindre mesure, aux augmentations de prix

constatées au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,0%).

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats	Pondération	2020	2021				Variation (%)	
		Trim4	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	4T21/ 3T21	4T21/ 4T20
Bénin	807,3	104,0	102,6	106,6	109,5	107,4	-1,9	3,3
Burkina Faso	849,0	105,6	104,3	107,3	108,9	111,8	2,7	5,9
Côte d'Ivoire	3 796,9	106,8	108,7	110,9	111,4	112,3	0,8	5,2
Guinée Bissau	216,6	106,6	106,6	108,2	113,8	112,5	-1,1	5,6
Mali	740,0	102,8	101,6	104,1	104,4	109,3	4,7	6,3
Niger	602,8	104,7	106,1	107,7	112,3	109,2	-2,8	4,3
Sénégal	1 958,6	109,1	107,1	107,5	112,1	112,7	0,5	3,3
Togo	1 028,9	106,2	106,4	111,0	115,0	112,3	-2,3	5,8
UEMOA	10 000,0	105,9	106,0	108,3	110,4	111,2	0,7	5,0

Source : Commission de l'UEMOA.

L'analyse de la dynamique de l'IHPC, sur la base des évolutions constatées dans les Etats membres de l'Union, permet de noter que la légère hausse (0,7%) du niveau général des prix, observée en variation trimestrielle, résulte de l'évolution contrastée de l'IHPC global dans les Etats membres de l'Union. Tandis que le niveau général des prix a enregistré des progressions relativement élevées au Mali (+4,7%) et au Burkina Faso (2,7%), il a affiché de légères progressions en Côte d'Ivoire (+0,8) et au Sénégal (+0,5), et est même ressorti en baisse au Bénin (-1,9%), en Guinée-Bissau (-1,1%), au Niger (-2,8) et au Togo (-2,3%). En glissement annuel, le taux d'inflation relevé (+5,0%) s'explique par le fait que l'IHPC s'est affiché en nette hausse et a dépassé les 3% dans tous les Etats membres de l'Union. Cette dynamique de l'inflation a été essentiellement portée par le taux d'inflation relevé en Côte d'Ivoire (+5,2%) et, dans une moindre mesure, par ceux observés au Sénégal (+3,3%), au Togo (+5,8%), au Burkina Faso (+5,9%) et au Mali (+6,3%).

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-0,1	1,1	1,1	0,0	0,9	-0,7	-1,2	2,1	0,4
Indice Energie	0,3	0,9	0,7	3,1	0,5	-0,2	0,4	1,6	0,6
Taux d'inflation sous-jacente	0,2	0,3	0,6	0,6	1,2	-0,1	0,2	0,1	0,4
produits locaux	0,1	0,8	0,7	0,7	-0,3	-0,6	-0,1	0,8	0,3
Produits importés	0,5	-0,1	0,4	0,2	0,5	-0,2	0,1	0,1	0,1
Produits du secteur primaire	-0,1	0,9	1,2	1,0	-0,8	-0,8	-0,6	1,6	0,2
Produits du secteur secondaire	0,2	0,3	0,6	0,7	0,9	-0,4	0,3	0,6	0,4
Produits du secteur tertiaire	0,3	0,3	0,3	0,4	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,2
Biens non durables	0,2	0,7	1,0	0,5	-0,2	-0,5	-0,3	1,0	0,3
Biens semi durables	-0,3	-0,1	0,3	0,9	0,8	-0,1	0,2	0,1	0,3
Biens durables	-1,0	0,0	-0,2	0,4	-0,5	0,0	0,1	0,1	-0,1

Source : Commission de l'UEMOA.

Au niveau régional, les prix des produits frais ont affiché, au quatrième trimestre de l'année 2021, une légère hausse (+0,4%), par rapport au dernier trimestre de l'année 2020. Il en a été de même pour les prix des produits énergétiques (+0,6%) et, en conséquence, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire, hors produits frais et énergie, est ressortie en très légère progression (+0,4%), en variation trimestrielle.

2.3. Secteur extérieur

Les échanges extérieurs de l'Union du quatrième trimestre 2021 ont été caractérisés, comparativement au trimestre précédent, par une augmentation des exportations (+13,3%) et, dans une moindre mesure, des importations (+3,5%). Par rapport à la même période de l'année 2020, les achats et les ventes à l'extérieur de l'Union sont en hausse, respectivement de 8,1% et 24,8%. En moyenne annuelle, les exportations de l'Union progressent de 11,0% (+1737,5 mds) en 2021, après 5,7% (+846,2 mds) en 2020 et les importations de 16,4% (+3271,3 mds), contre -1,4% (-280,7 mds).

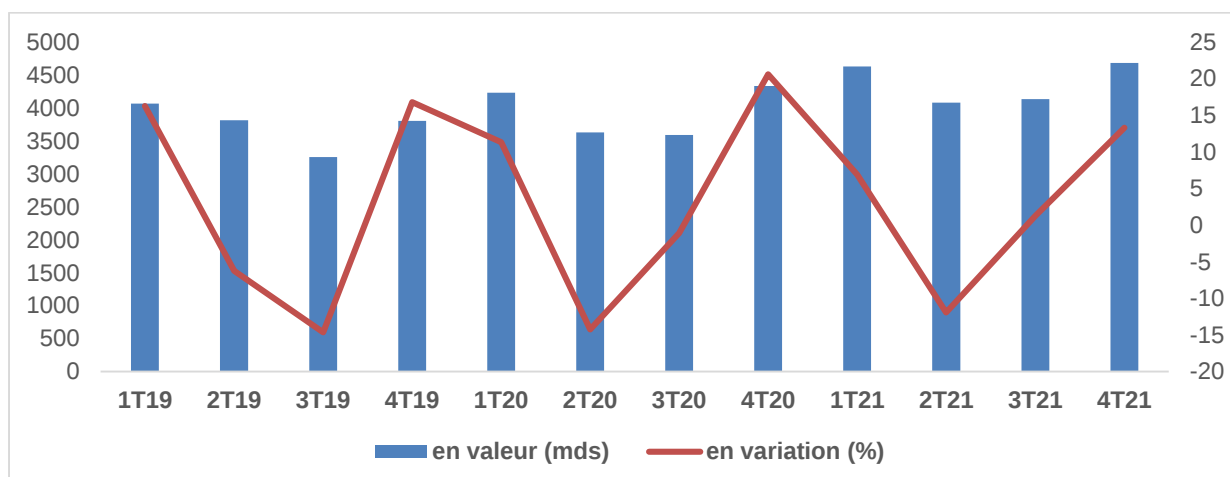
■ Exportations

Les exportations de l'Union ont augmenté de 550,1 mds (+13,3%) au dernier trimestre 2021, par rapport au troisième trimestre de l'année. La hausse des ventes à l'extérieur de l'Union résulte principalement des progressions observées dans tous les Etats membres, notamment, au Burkina Faso (+110,5 mds), en Côte d'Ivoire (+365,9 mds), au Niger (+48,1 mds), au Sénégal (+84,6 mds) et au Togo (+15,0 mds), atténuées par les baisses enregistrées au Bénin (-27,0 mds), en Guinée Bissau (-41,2 mds) et au Mali (-5,9 mds). En variation relative, la plus importante augmentation est observée au Niger (+50,3%), alors que la plus forte baisse provient de la Guinée Bissau (-66,0%). En ce qui concerne les autres Etats membres, les variations se présentent comme suit : Bénin (-18,5%), Burkina Faso (+18,0%), Côte d'Ivoire (+18,8%), Mali (-1,1%), Sénégal (+14,4%), et Togo (+10,3%).

Pour les Etats membres dont les exportations ont évolué à la hausse, il est à relever que la performance du Niger provient de l'amélioration de la vente d'Uranium (+39,0 mds, soit 719,0%), des « Animaux vivants » (+0,6 mds, soit 59,9%), des « Produits agricoles » (+2,9 mds, soit 33,1%) et des « Autres produits » (+3,4 mds, soit 69,2%). Ces évolutions favorables n'ont pas été amoindries par la baisse des exportations d'or (-14,8 mds, soit -78,7%) et d'hydrocarbures (-3,7 mds, soit -10,0%).

Au niveau des Etats membres qui ont affiché des ventes à l'extérieur à la baisse, on peut noter que l'origine de la baisse des ventes à l'extérieur du Bénin s'explique par la baisse observée au niveau des exportations de « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (-23,2 points de pourcentage, pp), d'« huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux » (-1,2 pp) et de « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués » (-1,1 pp).

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : INS des Etats membres.

Comparativement au même trimestre de l'année 2020, c'est-à-dire en glissement annuel, les exportations de l'Union, au troisième trimestre 2021, sont en hausse de 349,9 mds (+8,1%), en lien avec les augmentations enregistrées dans tous les Etats membres de l'Union, à l'exception du Burkina Faso pour lequel elles sont en repli de 23,3 mds (-3,1%), du Mali (-24,4 mds, soit -4,4%) et du Niger (-121,8 mds, soit -45,9%). Au niveau des Etats membres dont les ventes ont augmenté en glissement annuel, la Côte d'Ivoire enregistre la plus forte progression en valeur absolue (+232,5 mds), suivie par le Sénégal (+215,8 mds), le Togo (+32,0 mds), le Bénin (+22,8 mds) et la Guinée Bissau (+16,2 mds), respectivement. En termes relatifs, la plus grande variation favorable est observée en Guinée Bissau (+328,8%), ce pays étant respectivement suivi du Sénégal (+47,3%), du Togo (+24,7%), du Bénin (+23,7%) et de la Côte d'Ivoire (+11,2%).

L'examen détaillé de l'évolution trimestrielle des exportations permet de relever que la hausse globale des ventes à l'extérieur observée au Bénin a été portée par le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (+6,8 pp), les « graines et fruits oléagineux, n.d.a. » (+5,5 pp), l'« or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or) » (+3,4 pp), les « graines de coton » (+2,6 pp) et le « fil machine en fer ou en acier » (+2,6 pp).

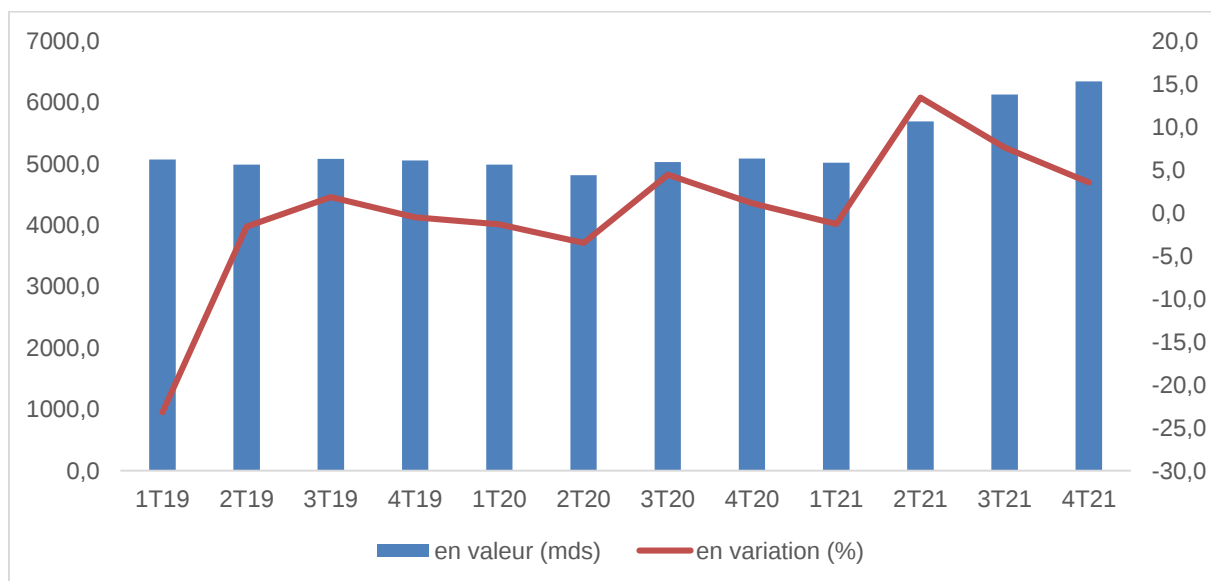
En ce qui concerne la baisse relevée au Niger, elle provient de celle enregistrée au niveau des « Produits miniers » (-79,1%), résultant aussi bien du repli des ventes à l'extérieur d'uranium (-7,0%) que de celles d'or (-97,8%) ainsi que des « Animaux vivants » (-25,3%). La bonne évolution des exportations des principaux produits restants a permis d'atténuer cette baisse. Il s'agit notamment des hausses relevées au niveau des « hydrocarbures » (+30,8%), des « produits agricoles » (+278,3%) et des « autres produits » (+168,4%).

■ Importations

Les importations de l'Union, au quatrième trimestre 2021, ont augmenté de 217,2 mds (+3,5%) par rapport au troisième trimestre de la même année, en lien avec les évolutions contrastées observées au niveau des Etats membres. En effet, les achats à l'extérieur ont augmenté de 154,3 mds au Burkina Faso (+24,6%), de 116,0 mds au Mali (+15,2%), de 14,4 mds au Niger (+3,9%), de 139,1 mds au Sénégal (+11,2%) et de 9,2 mds au Togo (+2,6%). En revanche, sur la même période, ils ont baissé de 44,9 mds au Bénin (-9,8%), de 169,4 mds en Côte d'Ivoire (-7,4%) et de 1,6 mds en Guinée Bissau (-5,2%).

Les produits qui ont le plus contribué au repli des importations au Bénin sont, le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (-6,7 pp) et les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, etc. » (-3,5 pp), respectivement suivis des « ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés » (-1,3 pp) et des « autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de sections intérieure et extérieure circulaires, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier » (-1,1 pp). Pour ce qui est du Niger, la hausse globale observée résulte essentiellement des augmentations des achats des « produits alimentaires » (+12,7%) et des « autres produits » (+17,2%).

Graphique 5 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : à partir des données des INS des Etats.

En glissement annuel, les importations de l'Union ont enregistré une hausse de 1259,4 mds (+24,8%) résultant de leur augmentation dans tous les Etats membres de l'Union, à l'exception et de la Guinée Bissau (-5,5 mds, soit -15,4%) et du Niger (-48,8 mds, soit -11,4%). Comparativement au même trimestre de l'année 2020, la plus forte progression des achats à l'extérieur en valeur a été observée en Côte d'Ivoire (+561,3 mds, soit 36,1%), laquelle a été suivie respectivement du Sénégal (+353,2 mds, soit 11,2%), du Burkina Faso (+235,8 mds, soit 24,6%), du Mali (+135,0 mds, soit 15,2%),

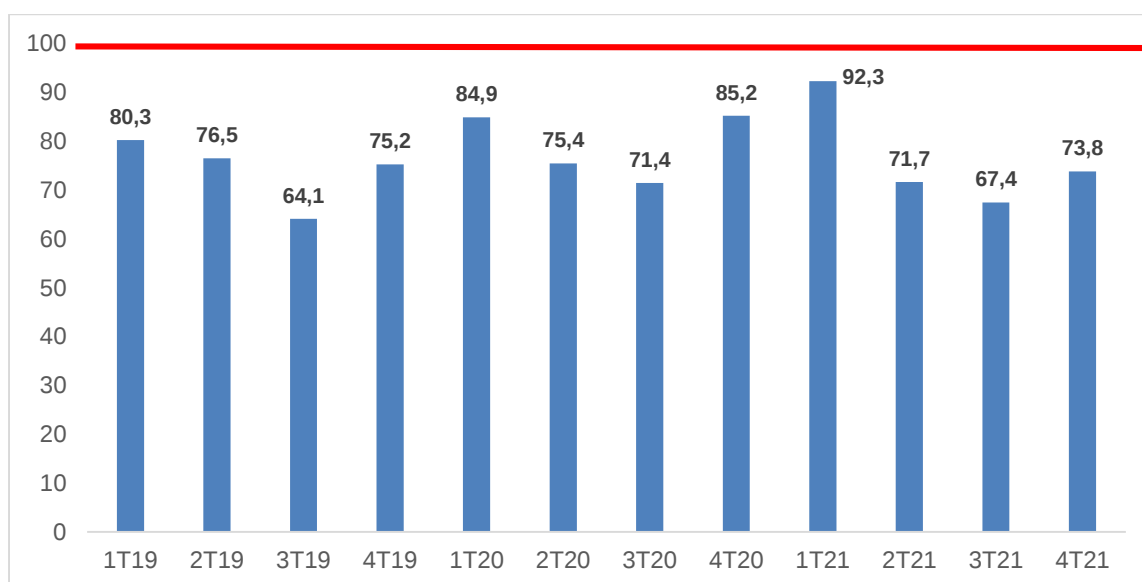
du Togo (+24,6 mds, soit +2,6%) et du Bénin (+3,8 mds, soit 0,9%). La hausse observée au Bénin s'explique par un accroissement des importations de « huile de palme et ses fractions » (+2,4 pp), de « produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques » (+1,4 pp), les « motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars » (+1,3 pp) et de « bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux... » (+1,1 pp).

■ Taux de couverture

Au quatrième trimestre 2021, seule la Côte d'Ivoire a pu réaliser des exportations couvrant totalement ses importations, parmi les Etats membres. Pour l'ensemble de l'Union, le taux de couverture est ressorti, pour la période sous revue, à 73,8%, soit une baisse de 6,3 pp par rapport au trimestre précédent. Par Etat, le Bénin et le Mali ont affiché le plus faible taux de couverture (28,8%), suivis respectivement par le Niger (37,7%), le Togo (43,3%), le Sénégal (48,8%), la Guinée Bissau (70,6%) et le Burkina Faso (92,8%).

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union s'est affiché en baisse de 6,4 pp, résultant des améliorations enregistrées en Côte d'Ivoire (+24,1 pp), au Niger (+11,6 pp), au Sénégal (+1,4 pp) et au Togo (+3,1 pp). Les autres Etats membres, à savoir le Bénin (-3,1 pp), le Burkina Faso (-5,2 pp), la Guinée Bissau (-126,3 pp) et le Mali (-9,9 pp), ont enregistré des baisses.

Graphique 6 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)



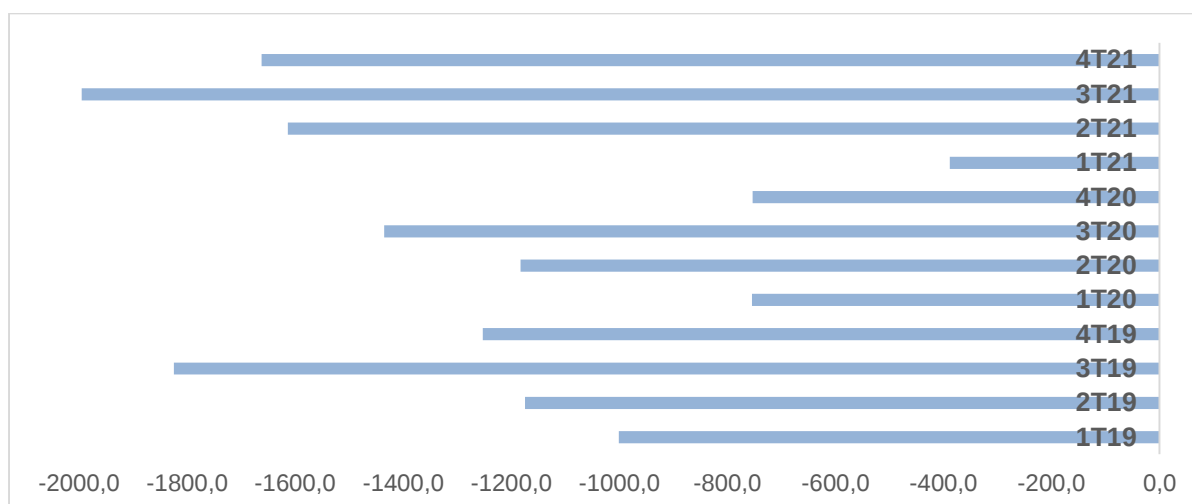
Source : Calculs de la DPPE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.

■ Solde commercial

Le solde commercial de l'Union s'est amélioré de 332,9 mds, au quatrième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent, ressortant à -1662,6 mds. L'examen par pays de ce solde permet de constater des aggravations du déficit commercial au

Burkina Faso (-43,8 mds), en Guinée Bissau (-39,5 mds), au Mali (-122,0 mds) et au Sénégal (-54,5 mds). Pour les autres Etats membres, la Côte d'Ivoire est le pays pour lequel le solde commercial s'est le plus amélioré, avec une augmentation de 535,3 mds, suivi par le Niger et le Togo avec des hausses respectives de 33,7 mds et 5,8 mds. En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est creusé de 909,5 mds.

Graphique 7 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en Mds FCFA)

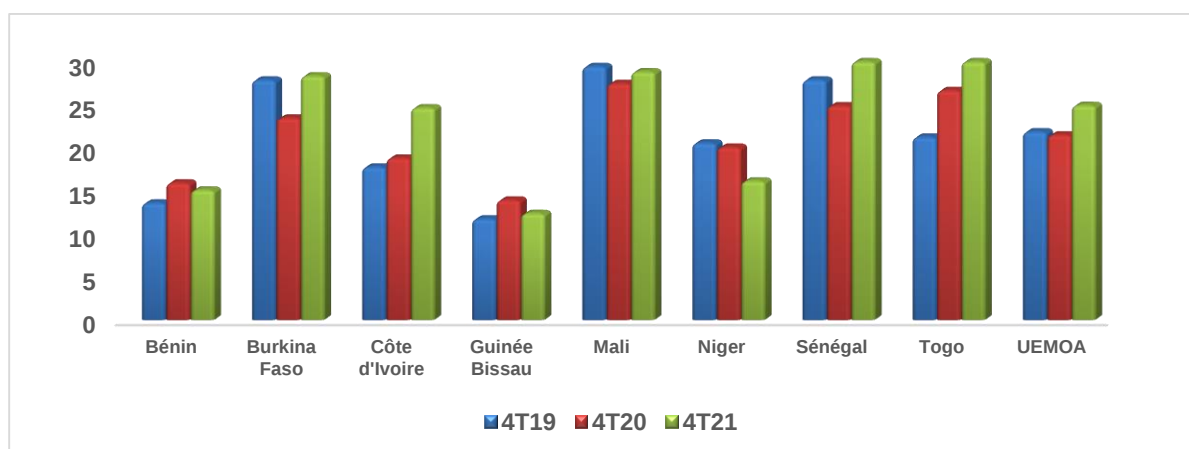


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.

▪ **Compétitivité extérieure : Taux de pénétration**

Le quatrième trimestre 2021 a été caractérisé par une légère amélioration du taux de pénétration de l'Union, par rapport à son niveau du trimestre précédent (+24,9%, soit 1,1 pp de plus). Par rapport au même trimestre de 2020, le taux de pénétration de l'Union progresse de 3,4 pp au dernier trimestre de l'année 2021.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Le niveau de ce taux demeure néanmoins faible, témoignant ainsi de la nécessité de poursuivre les efforts de diversification des économies de l'Union. Ces efforts devraient contribuer à intégrer l'Union dans le commerce mondial et à renforcer sa vulnérabilité face aux chocs extérieurs.

2.4. Finances publiques

■ Recettes

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2021, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union (hors le Bénin et le Togo⁶) indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 4293,8 mds, contre 3672,4 mds au même trimestre de l'année précédente. Autrement dit, cette évolution correspond à une augmentation de 621,4 mds, en termes absolus, et à une légère progression relative de 16,9% en glissement annuel.

Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	-	860,3	1620,2	20,9	577,1	229,9	985,4 ⁷	-
	365,8	563,1	1292,0	24,0	610,2	220,9	962,2	103,4
	-	52,8%	25,4%	-13,1%	-5,4%	4,1%	2,4%	-
Recettes Fiscales	-	495,1	1174,2	19,2	428,1	206,4	778,0	-
	287,1	393,2	1076,4	18,0	459,7	189,8	729,6	99,4
	-	25,9%	9,1%	6,8%	-6,9%	8,8%	6,6%	-
Recettes non fiscales	-	87,9	243,2	1,7	8,5	11,9	251,7	-
	78,7	83,6	155,2	6,0	27,1	13,4	31,0	3,9
	-	5,2%	56,7%	-72,5%	-68,7%	-11,3%	711,6%	-
Dépenses Totales	-	700,0	2833,3	42,3	1089,7	953,6	325,8	-
	484,0	669,8	1844,7	39,7	992,9	682,0	638,3	177,9
	-	4,5%	53,6%	6,5%	9,7%	39,8%	-49,0%	-
Dépenses Courantes	-	383,1	1402,8	32,7	255,1	253,5	548,0	-
	299,6	413,6	1144,8	34,3	184,2	244,4	210,3	78,4
	-	-7,4%	22,5%	-4,6%	38,5%	3,7%	160,6%	-
Dépenses en Capital	-	301,7	935,4	9,4	359,9	660,0	226,4	-
	184,4	256,3	541,2	5,3	249,4	396,5	199,6	99,2
	-	17,7%	72,8%	77,5%	44,3%	66,5%	13,4%	-
Solde Global	-	160,3	-1213,1	-21,4	-512,6	-723,7	659,6	-
	-118,2	-106,7	-552,8	-15,7	-382,8	-461,1	323,9	-74,4
	-	-250,3%	119,5%	36,6%	33,9%	56,9%	103,6%	-

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 4^{ème} trimestre 2021, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2020. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

⁶ Les données de ces deux Etats membres sur les finances publiques du quatrième trimestre 2021 n'ont pas été transmises

⁷ Les données du 4^{ème} trimestre 2021 sont issues de la Base de Données de la Surveillance Multilatérale.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union (hors le Bénin et le Togo), il ressort des données conjoncturelles du quatrième trimestre 2021 que l'évolution à la hausse des recettes, constatée en glissement annuel, s'explique par la progression des recettes totales en Côte d'Ivoire (+328,3 mds, soit +25,4%), au Burkina Faso (+297,1 mds, soit +52,8%) et, dans une moindre mesure au Sénégal, (+ 23,2 mds, soit + 2,4) et au Niger (+9,0 mds, soit +4,1%%). Sur la même période, les recettes budgétaires totales ont, en revanche, évolué à la baisse au Mali (-33,1 mds, soit -5,4 %) et en Guinée-Bissau (-3,1 mds, soit -13,1%).

Concernant les principales composantes des recettes, les données du quatrième trimestre 2021 (hors Bénin et Niger) indiquent que la hausse des recettes totales de l'Union résulte de la dynamique de toutes ses composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 234,3 mds (+8,2%), par rapport au quatrième trimestre de l'année 2020. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, s'explique par la progression de ces recettes au Burkina Faso (+101,9 mds, soit +25,9%), en Côte d'Ivoire (+97,8 mds, soit +9,1%), au Sénégal (+48,4 mds, soit + 6,6%) et au Niger (+16,6 mds, soit +8,8%). Sur la période, seul le Mali (-31,6 mds, soit -6,9%) a enregistré une diminution de ses recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales (hors le Bénin et le Niger), elles sont ressorties en hausse de 288,5 mds (+91,2%) en glissement annuel. Cette progression a essentiellement été impulsée par la hausse de ces recettes au Sénégal (+220,7 mds, soit +711,6%), en Côte d'Ivoire (+88,0 mds, soit +56,7%) et au Burkina Faso (+4,3 mds, soit +44,7%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en baisse au Mali (-18,6 mds, soit - 68,7%), en Guinée-Bissau (4,4 mds, soit -72,5%) et au Niger (-1,5 mds, soit -11,3%).

■ Dépenses

Au quatrième trimestre 2021, les dépenses publiques totales de l'Union (hors Bénin et Togo) se sont inscrites en hausse de 1077,2 mds, soit une augmentation de 22,1% en termes relatifs, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2020. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été notamment portée par les hausses relativement importantes, respectivement élevées en Côte d'Ivoire (+988,6 mds, soit +53,6%), au Niger (+271,6 mds, soit + 39,8%) et, dans une moindre mesure, au Mali (+96,8 mds, soit +9,7%), au Burkina Faso (+30,2 mds, soit + 4,5%) et en Guinée-Bissau (+2,6 mds, soit +6,5%). Sur la période, seul le Sénégal a enregistré une diminution (-312,5 mds, soit -49,0%) de ses dépenses.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales de l'Union (hors Bénin et Togo) selon leurs principales composantes permet de constater que la hausse des dépenses publiques observée au niveau régional est due, aussi bien à la hausse des dépenses en capital qu'à celle des dépenses courantes de l'Union (hors Bénin et Niger). S'agissant des dépenses en capital, elles sont ressorties globalement en hausse de 844,6 mds, soit une augmentation relative d'environ +51,2%, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2020. Cette évolution des dépenses d'investissement au niveau de la région (hors Bénin et Togo) s'explique notamment par la hausse constatée en Côte d'Ivoire (+394,2 mds, soit +72,8%), au Mali (+263,5

mds, soit + 66,5%), au Niger (+110,4 mds, soit 44,3%), au Sénégal (+26,8 mds, soit +13,4%) et au Burkina Faso (+45,4 mds, soit +17,7%). Concernant les dépenses courantes de l'Union (hors Bénin et Togo), elles sont ressorties en hausse de 643,6 mds (+ 28,8%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette hausse des dépenses courantes a été principalement observée en Côte d'Ivoire (+258,0 mds, soit +22,5%) et au Sénégal (+337,7 mds, soit +160,6%), puis dans une moindre mesure, au Mali (+70,9 mds, soit +38,5%) et au Niger (+9,1 mds, soit +3,7%). Sur la période, seuls le Burkina Faso (-30,5 mds, soit -7,4%) et la Guinée-Bissau (-1,6 mds, soit -4,6%) ont enregistré des baisses des dépenses courantes.

■ **Solde budgétaire**

Au terme du quatrième trimestre 2021, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union (hors Bénin et Togo) s'est dégradée de 455,8 mds, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2020, pour se situer à 1650,9 mds. Cette dégradation du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de l'impact sur les finances publiques de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ainsi que de la mise en œuvre des mesures contenues dans les plans de riposte des Etats membres de l'Union.

L'augmentation observée concernant le déficit a été induite principalement par la hausse des dépenses totales. Cette dégradation du déficit budgétaire résulte essentiellement du niveau élevé de la dégradation (- 660,3 mds) de la position budgétaire en Côte d'Ivoire. Sur la même période, l'évolution la plus remarquable, dans les autres Etats membres de l'Union, a été relevée au Mali où le déficit budgétaire s'est dégradé de 262,6 mds par rapport à la situation du quatrième trimestre 2020 pour se situer à -512,6 mds au quatrième trimestre 2020. En revanche, les soldes budgétaires du Sénégal et du Burkina Faso se sont améliorés en glissement annuel, respectivement, de 267,0 et 335,7 mds pour ressortir excédentaire de 160,3 et 659,6 mds au quatrième trimestre 2021.

2.5. Situation monétaire

■ **Masse monétaire**

Au terme du quatrième trimestre de l'année 2021, la situation monétaire de l'Union indiquent une hausse de 2 886,5 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 8,0%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans tous les Etats membres de l'Union à l'exception de la Guinée Bissau. En effet, par rapport au troisième trimestre 2021, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+1 379,5 mds, soit +9,8%), au Burkina Faso (+630,5 mds, soit +12,6%), au Bénin (+357,8 mds, soit +19,9%), au Mali (+286,7 mds, soit +7,2%), au Sénégal (+185,1 mds, soit +2,6%), au Niger (+83,6 mds, soit +5,3%) et au Togo (+16,2 mds, soit +0,7%). Sur la même période, les disponibilités monétaires ont, en revanche, évolué à la baisse en Guinée Bissau (-52,9 mds, soit -11,0%).

■ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du quatrième trimestre de l'année 2021 indique une évolution à la baisse, d'un montant de 266,4 mds (soit -1,9%), par rapport au troisième trimestre de la même année. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les baisses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de certains Etats membres de l'Union, notamment, au Mali (-254,8 mds, soit -21,5%), en Guinée-Bissau (-57,7 mds, soit -17,3%), en Côte d'Ivoire (-38,6 mds, soit -0,9%), au Sénégal (-272,9 mds, soit -12,0%). Sur la même période, les actifs extérieurs nets ont, en revanche, évolué à la hausse au Burkina Faso (+273,8 mds, soit +11,3%), au Bénin (+41,4 mds, soit +2,0%), au Niger (+23,3 mds, soit +3,5%) et au Togo (+19,3 mds, soit +1,8%).

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	2155,5	5653,3	15435,3	429,7	4281,5	1649,4	7321,2	2255,0
	<i>1797,7</i>	<i>5022,8</i>	<i>14055,8</i>	<i>482,6</i>	<i>3994,9</i>	<i>1565,8</i>	<i>7136,1</i>	<i>2238,8</i>
	19,9%	12,6%	9,8%	-11,0%	7,2%	5,3%	2,6%	0,7%
Actifs Extérieurs Nets	2130,4	2705,0	4154,2	275,9	932,7	686,5	1995,7	1090,9
	<i>2089,0</i>	<i>2431,2</i>	<i>4192,8</i>	<i>333,7</i>	<i>1187,6</i>	<i>663,3</i>	<i>2268,7</i>	<i>1071,6</i>
	2,0%	11,3%	-0,9%	-17,3%	-21,5%	3,5%	-12,0%	1,8%
BCEAO	137,3	535,6	2892,1	163,3	486,7	404,8	1451,4	-28,8
	<i>151,8</i>	<i>595,8</i>	<i>2623,1</i>	<i>229,9</i>	<i>685,8</i>	<i>421,8</i>	<i>1458,9</i>	<i>43,5</i>
	-9,5%	-10,1%	10,3%	-29,0%	-29,0%	-4,0%	-0,5%	-166,2%
Banques Commerciales	1993,1	2169,3	1262,1	112,6	446,0	281,7	544,3	1119,7
	<i>1937,2</i>	<i>1835,4</i>	<i>1569,7</i>	<i>103,8</i>	<i>501,7</i>	<i>241,5</i>	<i>809,8</i>	<i>1028,1</i>
	2,9%	18,2%	-19,6%	8,5%	-11,1%	16,7%	-32,8%	8,9%
Créances sur les autres secteurs	1777,4	3553,9	9147,2	157,9	3230,7	1201,7	4943,4	1425,0
	<i>1654,6</i>	<i>3286,5</i>	<i>8051,6</i>	<i>184,9</i>	<i>3010,6</i>	<i>1163,3</i>	<i>4862,1</i>	<i>1436,8</i>
	7,4%	8,1%	13,6%	-14,6%	7,3%	3,3%	1,7%	-0,8%
Créances nettes sur l'administration centrale	-71,2	-66,5	4614,6	72,5	750,3	145,8	1812,2	7,4
	<i>-265,2</i>	<i>10,2</i>	<i>4154,2</i>	<i>45,2</i>	<i>473,7</i>	<i>60,4</i>	<i>1599,7</i>	<i>-32,4</i>
	-73,2%	-749,8%	11,1%	60,1%	58,4%	141,4%	13,3%	-122,7%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du quatrième trimestre 2021, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du troisième trimestre 2021. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO

■ Créances sur les autres secteurs

Sur le quatrième trimestre de l'année 2021, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en hausse de 1 786,9 mds, soit une augmentation de 7,6%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur

bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, c'est-à-dire, en Côte d'Ivoire (+1 095,6 mds, soit +13,6%), au Burkina Faso (+267,5 mds, soit +8,1%), au Mali (+220,1 mds, soit +7,3%), au Bénin (+122,8 mds, soit +7,4%), au Sénégal (+81,3 mds, soit +1,7%) et au Niger (+38,5 mds, soit +3,3%). Sur la période considérée, les seules baisses observées l'ont été en Guinée-Bissau (-27,0 mds, soit -14,6%) et au Togo (-11,8 mds, soit -0,8%).

■ Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du quatrième trimestre de l'année 2021, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 7 265,1 mds, contre 6 045,9 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 1 219,2 mds, correspondant à une détérioration relative de 20,2% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette détérioration de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union, notamment, en Côte d'Ivoire (+460,4 mds, soit +11,1%), au Mali (+276,6 mds, soit +58,4%), au Sénégal (+212,5 mds, soit +13,3%) et au Bénin (+194,0 mds, soit +73,2%). Sur la période considérée, la seule amélioration observée l'a été au Burkina Faso (-76,7 mds, soit -749,8%).

2.6. Activités de la BRVM⁸

La persistance de la pandémie à la Covid-19 n'a pas réussi à entamer la tendance haussière sur laquelle le marché sous régional s'est inscrite depuis le mois de février 2021, après avoir subi cinq (05) années consécutives de baisse.

Ainsi, au mois de décembre 2021, l'indice BRVM 10 s'est accru de 17,3% en glissement annuel. De même, l'indice composite a augmenté de 39,1%, la troisième plus importante performance de l'histoire de la BRVM, après celles de 2007 et 2013 où le marché avait enregistré des gains record respectifs de 77,0% et 39,3%.

En ligne avec cette bonne performance du marché financier régional, la capitalisation boursière globale qui est la valeur de l'ensemble des titres cotés à la BRVM au prix du marché, a atteint 13 332,46 milliards à fin décembre 2021, en progression de 28,0% en glissement annuel. Cet accroissement a résulté du regain du marché des actions (+39,3%) et de celui des obligations (+19,8%).

Au niveau sectoriel, tous les sept secteurs représentés à la cote de la Bourse régionale, ont enregistré des performances positives. Il s'agit notamment, des indices des secteurs des industries (+203,8%), de l'agriculture (+181,2%) ainsi que de la distribution (+79,9%).

⁸ Extrait de la note de conjoncture de la Côte d'Ivoire à fin septembre 2021

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Décembre 2021 – La crise financière mondiale de 2008, puis la pandémie de Covid-19, ont fait exploser les compteurs des créances. Au niveau mondial, la dette a ainsi atteint, l'an passé, le niveau record de 226.000 milliards de dollars, soit 256% du Produit intérieur brut mondial, a annoncé le Fonds monétaire international. Fait marquant, la seule dette des gouvernements représente désormais près de 40% de la dette mondiale totale, *"soit la part la plus élevée depuis le milieu des années 1960"*, précise le FMI.

Cette hausse sur l'année 2020 représente une augmentation de 28%, soit la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale. *"Si les gouvernements n'avaient pas agi, les conséquences sociales et économiques auraient été dévastatrices"*, tempère toutefois le FMI.

Une autre étude, publiée en début d'année, montrait que ces hausses de l'endettement ont été particulièrement fortes en Europe, les ratios dette/PIB du secteur non financier en France, en Espagne et en Grèce ayant augmenté de quelque 50 points de pourcentage.

Source : www.latribune.fr

Novembre 2021 – Bruxelles continue de le marteler : l'inflation ne durera pas. Après un "pic" probable en novembre, la Banque centrale européenne table toujours sur un tassement de la hausse des prix en 2022, selon Isabel Schnabel, l'un de membres du conseil de l'institution. De plus, il serait prématuré de relever ses taux, estime-t-elle.

Tirée par l'envolée des prix de l'énergie, l'inflation devrait atteindre 2,4% sur l'année 2021, selon la Commission européenne, avant de retomber à 2,2% en 2022. De son côté, Isabel Schnabel estime que l'inflation pourrait revenir à 2% l'année prochaine, a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision ZDF. Cette année étant exceptionnelle - les prix de gros du gaz ont augmenté de 300% en Europe depuis janvier, et ceux de l'électricité ont plus que doublé, selon l'Union des industries utilisatrices d'énergie -, les circonstances créées par la pandémie finiront par s'estomper. Les prix actuellement élevés reflètent, en effet, aussi bien les tensions sur l'offre qu'un effet de base résultant de la baisse des prix l'an dernier, au plus fort de la crise du Covid-19.

« Si nous pensions que l'inflation allait s'installer durablement au-dessus de 2%, nous réagirions certainement. Cependant, pour l'instant, nous ne voyons aucune indication en ce sens", a ajouté Isabel Schnabel.

Sur l'ensemble de l'année, l'inflation actuelle de la Zone euro - supérieure à 4% - atteint un plus haut depuis 1999.

Source : www.latribune.fr

Octobre 2021 - Tandis que l'inflation en Zone euro bondissait en octobre à 4,1% sur un an, au plus haut depuis plus de treize ans, aux États-Unis elle accélérerait plus fort encore : le PCE, baromètre de la hausse des prix pour la Banque centrale américaine (Fed), a de nouveau connu une forte hausse en septembre, à 4,4% sur un an, touchant un plus haut depuis janvier 1991 (un record de trente ans, donc...).

Or, depuis mars 2020, la Fed n'a eu de cesse d'inonder le marché de liquidités : quelque 120 milliards de rachats chaque mois, qui se décomposent en 80 milliards de bons du Trésor et 40 milliards de produits financiers adossés à des prêts immobiliers, les MBS ("*Mortgage-Backed Securities*" - en français : "*prêts adossés à des hypothèques*").

Et, vendredi, à l'approche de la réunion du comité de la Fed, les mardi 2 et mercredi 3 novembre, des analystes comme ceux d'Edmond de Rothschild, observaient que toute la semaine dernière avait été "marquée par la forte hausse des anticipations d'inflation", selon les propos recueillis par l'AFP.

Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Décembre 2021 – Bénin - Sur l'initiative du Gouvernement, les députés ont adopté ce 08 décembre 2021, le nouveau Code Général des Impôts (CGI) de la République du Bénin en remplacement des anciens textes fiscaux, vieux de plus d'un demi-siècle. Ainsi, le nouveau CGI du Bénin concentre dans un document unique et moderne la multitude de textes qui régissaient la fiscalité béninoise. Par ailleurs, il intègre pour la première fois dans l'histoire fiscale de notre pays, le livre des procédures fiscales (LPF) qui consacre désormais une séparation nette entre les règles d'assiette et les procédures fiscales. Les nouvelles règles de procédures préconisées assurent non seulement la transparence, la célérité mais aussi la protection du contribuable.

Par ce nouveau document, le Gouvernement vise à instituer une fiscalité de développement au service des citoyens. Le nouveau CGI est un instrument fondamental pour sécuriser les recettes de l'État, tout en respectant les droits des contribuables, conformément aux exigences de l'État de droit.

Source : <https://finances.bj/category/non-classifiee/>

Octobre 2021 – Togo - Le Togo vient de bénéficier d'un appui de 10 millions de dollars, soit un peu plus de 5,6 milliards FCFA, du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), pour appuyer l'intégration agricole. C'est ce qu'a annoncé l'institution intergouvernementale, à l'issue de la signature d'accord, intervenue en fin de semaine écoulée.

Source : www.republiquetogolaise.com

Conclusion

L'analyse des principaux signaux économiques montre que la conjoncture économique régionale du quatrième trimestre 2021 est bien orientée.

En effet, la campagne agricole 2020/2021 donne des résultats satisfaisants dans la plupart des Etats membres de l'Union et la production industrielle a, progressé dans tous les Etats suivis, à l'exception du Niger et du Sénégal. De même, le chiffre d'affaires du commerce a progressé en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau et au Sénégal. Au cours de la même période, les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union sont globalement en hausse.

Au niveau du commerce extérieur, il est enregistré une hausse des exportations et des importations induisant un solde commercial qui s'améliore. Les finances publiques ont dégagé un solde budgétaire qui s'améliore, bien que la position budgétaire de l'Union reste déficitaire. Toutefois, la masse monétaire et les actifs extérieurs nets sont en baisse, tandis que les créances sur les autres secteurs ont enregistré une hausse.

En somme, considérant le poids des matières premières dans les économies de l'Union, il est possible de postuler que la conjoncture est bien orientée au cours du trimestre sous revue.

Par ailleurs, le quatrième trimestre de l'année 2021, comme le troisième, est caractérisé par une relative accalmie au niveau de la pandémie du coronavirus dans certains pays de la Zone UEMOA, malgré une recrudescence dans les pays avancés d'Europe et d'Amérique en raison de l'apparition du nouveau variant « Omicron ».

Cet environnement relativement favorable encourage, pour l'heure, la hausse de la demande de matières premières et favoriserait celle des prix de ces dernières dont dépendent les pays de l'Union, pour les prochains mois.

Au plan des prévisions, le FMI table sur une reprise de l'économie mondiale pour l'année 2022. En conséquence, la bonne tenue des cours des matières premières pourrait être assurée pour ladite année, puisque la demande de ces matières premières devrait progresser. Dans ces conditions, la croissance en Afrique subsaharienne devrait s'améliorer et les éléments précités augurent une bonne orientation de la conjoncture pour les prochains trimestres de l'année 2022 sous réserve de la fin de la guerre en Ukraine.